

Solidarité alimentaire : la Région débloque plus de 205 000€ pour des associations locales



Solidarité alimentaire : la Région débloque plus de 205 000€ pour des associations locales

Les associations d'aide alimentaire manquent souvent de moyens logistique, matériel et humain pour assurer leurs activités dans de bonnes conditions.

Face à l'augmentation de ces difficultés, particulièrement fortes depuis la crise sanitaire, la Région a lancé un appel à projets spécifique pour soutenir les investissements nécessaires à la collecte, au stockage à la transformation et à la distribution de produits alimentaires frais et locaux.

Les 12 premiers lauréats viennent d'être retenus et soutenus lors de la commission permanente du 20 octobre dernier.

« Alors que les demandes ne cessent d'augmenter, la Région se tient aux côtés de toutes les associations d'aide alimentaire du territoire pour les accompagner dans leurs missions essentielles. De nombreuses initiatives solidaires émergent dans nos territoires. Il est nécessaire d'avoir une vision d'ensemble, de pousser les bonnes solutions et de les aider à se déployer ailleurs quand c'est pertinent et surtout quand cela répond aux besoins de nos concitoyens. C'est tout l'enjeu du Pacte pour l'alimentation durable que nous avons lancé en Occitanie, dont la solidarité alimentaire est un pilier. », a rappelé à cette occasion Carole Delga.

Les élus régionaux, sur proposition de la présidente de Région Carole Delga, ont débouqué **une enveloppe globale de 180 400€** pour permettre aux 12 associations bénéficiaires de mener à bien leurs actions :

- La société Saint-Vincent-de-Paul (34), la Banque Alimentaire des Pyrénées-Orientales (66) et l'association Entraide et Partage Alberra (66) pour l'acquisition de véhicules frigorifiques pour collecter les surplus de la restauration collective.
- L'association Hérisson Bellor à Mazères (09) pour la création et l'équipement d'un laboratoire de reconditionnement.
- **La Croix Rouge d'Auch (32) pour la création d'une épicerie sociale à Auch.**
- L'Épicerie solidaire de Mende (48) pour l'achat d'un camion et la mise en place d'une épicerie itinérante en milieu rural.
- Les Restos du cœur du Tarn (81) pour la transformation d'un entrepôt en plateforme logistique mutualisée.
- **La Banque alimentaire du Gers (32) pour l'extension de sa zone d'exploitation et de stockage nécessaire à l'approvisionnement des épiceries sociales et solidaires.**
- Les Restos du cœur de l'Aveyron (12), pour le regroupement de ses activités sur un site unique.
- L'association Manalia de Sète (34) pour l'équipement d'une cuisine professionnelle dans un tiers-lieu alimentaire et l'achat d'un camion.
- La plateforme Solidarité Internationale (66) pour l'amélioration de la chaîne du froid afin d'augmenter la disponibilité des produits frais et locaux.
- La Banque Alimentaire de Haute-Garonne (31) pour l'acquisition d'un poids lourd qui permettra d'améliorer les échanges de denrées entre les banques alimentaires d'Occitanie.

Lors de cette commission permanente, les élus régionaux ont également décidé de soutenir, à hauteur de 25 000€, d'autres initiatives locales comme l'**expérimentation des chèques alimentaires dans le département du Gers (32)**, le projet EVEREST de l'association Cocagne Alimen'Terre (31), qui favorise notamment l'accessibilité à une alimentation de qualité aux personnes en situation précaire, ainsi que l'association Slow Food Pays Catalan d'Elne (66) pour l'organisation du Marché de la Terra, un marché de producteurs locaux.

La Région Occitanie engagée pour le bien manger pour tous

La Région a toujours fait de l'accès de tous à une alimentation durable, saine, de qualité et de proximité une de ses priorités.

Depuis 2018, plusieurs solutions concrètes ont été mises en œuvre pour rendre accessible à tous les produits de qualité et produits localement :

- Le lancement du **dispositif « Bien Manger pour Tous »**, maintenant dédié à la jeunesse : la Région souhaite accompagner les changements vers des pratiques culinaires des jeunes, en favorisant le recours à des produits de saison et cultivés localement ;
- La création du **fonds régional d'aide à la restauration pour faciliter l'accès des lycéens à la restauration collective** :

- Le déploiement de l'opération **« L'Occitanie dans mon assiette »** pour augmenter la part des produits bio et locaux dans les cantines des lycées ;

- La création de **la centrale d'achat « Occit'Alim »** qui vise à simplifier et accroître l'approvisionnement en produits locaux, de qualité et bio en restauration collective.

La Région travaille aujourd'hui à la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui permettra à l'ensemble des établissements de restauration collective publique du territoire de bénéficier de cet outil : collèges, écoles, établissements médico-sociaux, ou toute structure dotée d'un établissement public de restauration collective.

- La rédaction d'une **charte de bonnes pratiques pour améliorer la qualité des dons alimentaires**, élaborée en concertation avec la grande distribution et les associations d'aide alimentaire.